

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 06/10/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211005-119877-DE-1-1

**Séance du mardi 5 octobre
2021
D-2021/361**

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 5 octobre 2021, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelynne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Monsieur Stéphane PFEIFFER présent à partir de 16h40, Monsieur Marik FETOUH présent à partir de 15h20 Monsieur Didier CUGY présent jusqu'à 16h00, Monsieur Stéphane GOMOT présent jusqu'à de 17h17, Monsieur Aziz SKALLI présent jusqu'à 18h50.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Catherine FABRE,

***Prévention et Promotion de la Santé. Soutien aux initiatives
en faveur de la Santé. Adoption. Autorisation.***

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la promotion de la santé.

Elle a notamment décidé de soutenir :

- La médiathèque des hôpitaux de Bordeaux, pour son travail de mise à disposition gratuite de ressources textuelles, visuelles, et sonores en direction des personnes en parcours de soin.

Le soutien qui lui est accordé est de 5000 euros.

- L'association Agir contre le cancer, pour le financement de la recherche contre le cancer, en collectant et en recyclant les bouchons usagés ou périmés de la filière vinicole.

Le soutien qui lui est accordé est de 1000 euros.

- L'association Les orchidées rouges, pour renforcer l'accompagnement holistique des femmes et des filles victimes d'excision, de mariage forcé et des violences qui en découlent et renforcer la sensibilisation et la prévention contre ces violences.

Le soutien qui lui est accordé est de 1000 euros.

- L'association Bordeaux Ville Sans Sida (BVSS), le renforcement de l'offre en prévention par des moyens directs

Le soutien qui lui est accordé est de 2000 euros

- Le lycée Camille Julian, pour la continuité de son projet « Yes we kâgne » dans le cadre du bien-être et de la santé mentale des étudiant e s.

Le soutien qui lui est accordé est de 5000 euros

- L'association Le nom lieu, pour son action d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans en souffrance psychique, afin de faciliter leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Le soutien qui lui est accordé est de 1000 euros.

Ces dépenses sont envisagées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2021 Prévention de la Promotion de la Santé.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Verser ces subventions à chaque association comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Isabelle FAURE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 5 octobre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie JUSTOME